



Déclaration FSU 77. CTSD du 27 mars 2020

Cette année, nous le savions, la carte scolaire devait s'inscrire dans un calendrier contraint pour cause d'élections municipales et afin de ne pas retarder les opérations de mouvement. C'est sous couvert de cette nécessité que la FSU 77 s'est pliée à cet agenda resserré tout en regrettant, une nouvelle fois, que le temps politique, qui n'est décidément pas celui de l'École, s'impose à cette dernière. Notons au passage que bien que repoussé au mois de juin, le deuxième tour de ces municipales ne semble pas, pour le moment vouloir entraîner de report des instances « carte scolaire ».

Nous aurions aimé que la crise sanitaire sans précédent que nous traversons ait elle aussi un véritable effet sur ce calendrier qui, n'en doutons pas, restera historique. Un futur maire procure-t-il plus de crainte à l'administration qu'un virus responsable, de par le monde, de plusieurs milliers de décès ?

C'est pourquoi, nous aurions souhaité qu'en cette période de grande inquiétude, où les enseignants ont à gérer la continuité pédagogique, l'accueil des enfants de soignants, des agents de service social, de techniciens d'intervention sociale et familiale dans des conditions souvent inacceptables (absence de masques, de gel hydroalcoolique, injonctions contradictoires) tout en s'occupant au mieux de leur famille... Nous aurions donc souhaité, comme le réclame la FSU au niveau national, que le ministre sursoie aux opérations de « carte scolaire », que seules soient annoncées les ouvertures, les fermetures étant quant à elles suspendues au gré d'un moratoire.

Il n'en est rien hélas ! Imaginons pourtant la violence avec laquelle les enseignants, engagés au quotidien pour les raisons évoquées plus haut vont, pour certains, recevoir l'annonce d'une fermeture de classe ou de la suppression de postes de PMQC ou d'adjoint spécialisé ?

Mais le maître mot de notre ministre, la « continuité pédagogique », est asséné avec autant d'impudence à longueur de plateaux télévisés ou radiophoniques qu'en son temps « l'école de la confiance » l'était, répété jusqu'à plus soif. Monsieur Blanquer manque-t-il à ce point de confiance envers les enseignants qu'il pensait que ces derniers allaient laisser leurs élèves sans nouvelles « au bord du chemin » ?

La « continuité pédagogique », il serait bon que notre ministre s'en inquiète autant lorsque les enseignants malades ne sont pas remplacés faute de personnels en nombre suffisant. C'est

bien loin d'être le cas... et aujourd'hui, en pleine pandémie, comme en temps normal, malgré une soi-disant « Éducation Nationale prête », la « continuité pédagogique » se trouve bien souvent confrontée tant à des difficultés techniques qu'à des obstacles sociaux : la fracture numérique – le fait de disposer ou non d'une imprimante, de plusieurs ordinateurs – ou simplement la fracture sociale –avoir suffisamment d'espace au domicile pour qu'un élève puisse s'isoler et travailler au calme –... Ces difficultés que rencontrent enseignants, parents et élèves rappellent à tous qu'enseigner est un métier qui s'apprend et qui n'a de sens que dans le cadre de la classe.

Et puisque nous sommes ici pour parler des classes, de la répartition des moyens, des maigres moyens accordés à la Seine-et-Marne, qu'en est-il de la situation de nos écoles ?

Au regard des chiffres publiés par la DEPP dans ses « Repères et références statistiques 2019 », la Seine-et-Marne est le 101^{ème} et dernier département français en ce qui concerne le taux d'encadrement. A titre d'exemple, pour que ce taux en Seine-et-Marne soit au niveau moyen du Val-de-Marne il faudrait créer 215 postes cette année. Pour qu'il soit au taux moyen de l'Ile-de-France, il faudrait créer 620 postes et enfin pour qu'il soit au taux moyen de la France métropolitaine, il faudrait créer 820 postes !

Alors, Madame l'Inspectrice d'Académie, qu'allez-vous pouvoir faire avec cette maigre dotation de 40 postes accordée à notre département pour la rentrée prochaine ? Vous allez être contrainte de distribuer la pénurie de façon « équitable ». Vous allez, là où dans d'autres départements il serait question d'ouvrir des classes, en fermer, une, deux ! C'est pour le moins troublant de constater que, d'année en année, cette question d'équité territoriale est systématiquement balayée d'un geste de la main par notre institution ! Au final, ce n'est encore pas en 2020 que nous verrons baisser de façon globale les effectifs par classe, que nous profiterons de la création si attendue de postes de remplaçants ou de maîtres E en RASED.

Pour mémoire, rappelons la promesse présidentielle de ne pas avoir à la rentrée prochaine de classes de GS, CP ou CE1 au-dessus de 24 élèves. Une promesse qui à elle seule demanderait la création d'une centaine de postes en Seine-et-Marne... Une promesse qui, comme bien souvent, ne sera pas tenue dans notre département.

Et la dernière annonce de notre ministre de ne pas poser de fermetures dans les communes de moins de 5000 habitants, ne va rien changer bien au contraire. Selon nos estimations, ce serait 55 fermetures qui seraient susceptibles d'être levées. Nous ne pouvons que nous réjouir d'une telle disposition mais en absence de dotation supplémentaire, comment allez vous faire pour concrétiser les ouvertures prévues, confirmer les ouvertures conditionnelles qui mériteraient

de l'être ? Recours massifs à des contractuels ? Utilisation des BD déjà si peu nombreux ? De nouvelles fermetures dans les « grosses écoles » ?

Nous aurions aimé avoir ces renseignements avant la tenue de cette instance comme vous nous l'aviez laissé entendre dans votre courriel du 30 mars dernier....une proposition hélas invalidée dans vos messages suivants, préférant sans doute communiquer avec les maires du département si nous en croyons un courrier rédigé par le représentant de l'Union des maires de Seine et Marne adressé à ses collègues... les maires, encore eux ! Force est de constater, qu'ils sont bien plus choyés que les représentants des personnels d'une profession qui souffre de reconnaissance et de considération.

Lors de son discours du 12 mars dernier, notre président semblait découvrir la nécessité des services publics en déclarant entre autres : « Ce que révèle cette pandémie, c'est qu'il est des biens et des services qui doivent être placés en dehors des lois du marché ». Nous nous autorisons à compléter « en dehors des lois du marché *et de toute logique comptable* ».

Enfin, pour conclure, même si nous trouvons quelque peu incongru de traiter de la carte scolaire en cette période de trouble, les représentants du personnel de la FSU 77 continueront de porter la parole des collègues et leurs revendications.